

Document d'aide à l'évaluation des élèves allophones nouvellement arrivés

Groupe de travail national « Français Langue de Scolarisation »

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.
Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire.
La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Octobre 2012

Cet outil est constitué de deux parties distinctes (**outil « professeur » / outil « élève »**). Il est destiné à permettre l'évaluation des élèves arrivants allophones au cours de leur formation, en faisant apparaître la progression des acquis. Il n'a pas vocation à remplacer le livret personnel de compétences. C'est un document intermédiaire qui s'appuie sur trois référentiels, le socle commun, le cadre européen commun de référence pour les langues et les grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun.

L'outil « professeur »

Les fiches sont destinées à aider les professeurs à accueillir les élèves dans de bonnes conditions en leur fournissant des pistes pédagogiques et des aides à l'évaluation. Elles aideront également à renseigner le document « élève ». Ces fiches sont regroupées dans un ordre logique d'apprentissage des langues : « Écouter », « Parler », « Lire », « Écrire », avec en annexe : « Phonologie », « Vocabulaire », « Grammaire », « Orthographe ».

Les items du socle commun sont essentiellement ceux de la compétence 1, « *la maîtrise de la langue française* ».

- Des ajouts d'items ont été effectués pour prendre en compte ces élèves aux besoins particuliers. Ils ont dans ce cas été référencés comme des pré requis. Par exemple dans les activités de production orale il faut évaluer la capacité de l'élève à compenser; pour la lecture et l'écriture il est important de prendre en compte le fait qu'un certain nombre d'élèves ne maîtrisent pas l'alphabet latin ou ne sont pas lecteurs dans leur langue maternelle (ou de scolarisation).
- En ce qui concerne la partie « Phonologie », il est nécessaire de vérifier que l'élève perçoive bien les phonèmes puis qu'il les reproduise correctement. Les items correspondants ne sont pas issus du socle, ce ne sont pas des pré requis, aucun palier ou niveau n'a donc été indiqué.
- Certains items ont été empruntés aux autres compétences du socle. Ces items sont écrits en italique.
- En ce qui concerne la compétence 2 « *La pratique d'une langue vivante étrangère* », les items du palier 2 ont été indiqués comme étant des items du palier 1 et ceux du palier 3 comme étant des items du palier 2, pour prendre en compte les différences entre les conditions d'apprentissage d'une langue vivante étrangère et celles de l'apprentissage du français langue de scolarisation.
- Les trois paliers sont présentés sur un même document parce que d'une part un élève peut évoluer au cours d'une même année d'un palier à l'autre, et que d'autre part un élève peut avoir des niveaux différents dans chacune des compétences langagières : il peut être de niveau A1 en production d'écrits et A2 ou B1 en production orale.
- Il n'y a pas d'adéquation systématique entre les paliers du socle et les niveaux du CECRL : un élève scolarisé en CM2 et donc au palier 2 n'est pas forcément au niveau A2 du CECRL. Il peut être de niveau A1 ou B1.

- Les paliers 1, 2 et 3 sont en relation avec le niveau de compétence des élèves allophones arrivants et non avec le niveau de leur classe d'âge.

Les pages données en référence dans l'outil « professeur » sont celles du Cadre Européen de Référence pour les Langues (Conseil de l'Europe / Les éditions Didier, Paris 2001).

L'outil « élève »

Ces fiches sont destinées à évaluer la progression de l'élève. Elles doivent être renseignées par le professeur. La dernière colonne permet au professeur de noter, au fur et à mesure des évaluations, les niveaux atteints pour les périodes concernées.

Même si, dans la plupart des cas, trois périodes suffiraient, il en est proposé cinq, ce qui permet de prendre en compte les élèves qui progressent plus lentement.

Lorsque l'enseignant renseigne ces fiches, il ne doit utiliser que les niveaux du CECRL indiqués dans la troisième colonne. Si par exemple, un niveau A1 n'est pas indiqué, c'est qu'il n'existe pas de descripteur de ce niveau correspondant à l'item concerné. D'autre part la progression des niveaux du CECRL n'est pas linéaire et un élève d'un niveau légèrement supérieur au niveau A2 n'est pas forcément de niveau B1.

Écouter (compréhension de l'oral)		
Items du socle commun	Descripteurs du CECRL	Aides pour l'évaluation
		L'évaluation est réalisée dans des situations de classe ordinaire, lors de conduite de projets ou dans des activités spécialement conçues pour l'évaluation. Elle repose sur des activités dans tous les domaines où l'oral est sollicité en situation de communication et d'évocation. Les réponses attendues peuvent prendre différentes formes : une réaction gestuelle, une production orale, une trace écrite. Lorsque la réponse attendue consiste en la production d'une ou plusieurs phrases, c'est la pertinence de la réponse qui est évaluée, son adéquation avec la question, et non la qualité de la production ou sa correction grammaticale. Critères de réussite: l'élève réagit de façon adéquate.
<u>Palier 1</u> Comprendre les consignes de classe Suivre des instructions courtes et simples <u>Palier 2</u> Comprendre un message oral pour réaliser une tâche	<u>Comprendre des annonces et instructions orales (page 56)</u> A1 Peut comprendre des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives courtes et simples. <u>Compréhension générale de l'oral (page 55)</u> A1 Peut comprendre une intervention si elle est lente et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens. <u>Comprendre des annonces et instructions orales (page 56)</u> A2 Peut saisir le point essentiel d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs. Peut comprendre des indications simples relatives à la façon d'aller d'un point à un autre, à pied ou avec les transports en commun. <u>Compréhension générale de l'oral (page 55)</u> A2 Peut comprendre assez pour pouvoir répondre à des besoins concrets à condition que la diction soit claire et le débit lent. <u>Comprendre des annonces et instructions orales (page 56)</u> B1 Peut comprendre des informations techniques simples, tels que des modes d'emploi pour un équipement d'usage courant. Peut suivre des directives détaillées. <u>Compréhension générale de l'oral (page 55)</u> B1 Peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant. Peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiaux.	Tâches • À l'occasion des rituels de classe, l'élève réagit de façon adéquate aux différentes consignes courantes que donne le professeur en classe (s'asseoir, ouvrir le cahier, aller au tableau, se taire, écouter, etc.). • L'élève réagit à des consignes pour mettre en place une activité de classe (faire un exercice, lecture silencieuse, jeux, arts plastiques). • L'élève coche des dessins correspondant aux mots, phrases ou situations simples entendus ou coche la bonne réponse dans une série de propositions (QCM) • L'élève dessine sous la dictée un personnage, un animal ou un objet. • L'élève complète les éléments manquants d'un message oral simple (numéro de téléphone, date de naissance). Tâches • L'élève comprend des consignes de classe plus élaborées (compléter un énoncé, un tableau, justifier sa réponse, mettre au pluriel, au passé composé, etc.) • L'élève repère sur des vignettes les activités (jeux, sports, loisirs, recettes de cuisine, macramé, etc.) présentées par le professeur. • L'élève sélectionne dans des listes des réponses pertinentes aux questions simples sur le nom, la nationalité, l'âge, les loisirs préférés, etc. d'un personnage donné. • L'élève dessine sur un plan simple de ville le trajet décrit par le professeur pour aller d'un point à un autre. Tests • L'élève est capable d'exécuter correctement la consigne (règles d'un jeu de rôles, recette de cuisine, mode d'emploi, etc.), en situation réelle ou simulée.

<u>Palier 1</u> Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes	<u>Comprendre / Ecouter (page 26)</u> A1 Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de soi-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement. <u>Compréhension générale de l'oral (page 55)</u> A1 Peut comprendre une intervention si elle est lente et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens. A2 Peut comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate	Tâches L'élève : - montre sur un imagier ou sur un poster ce qui est demandé, - classe dans l'ordre où elles sont entendues les expressions de salutation, de bienvenue, d'adieu, de joie et de remerciement, - reconnait parmi les autres élèves de la classe (ou sur des vignettes) la personne décrite simplement par le professeur, - repère à l'écoute de dialogues simples, qui parle à qui, - repère à l'écoute d'une histoire illustrée les principaux personnages, le lieu, le temps et la trame principale, - choisit parmi plusieurs illustrations, le thème, le sujet de messages téléphoniques, d'annonces publicitaires, de messages de prévention, etc.
<u>Palier 2</u> Comprendre les points essentiels d'un message oral (information) <u>Palier 3</u> Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, récit, exposé)	<u>Compréhension générale de l'oral (page 55)</u> B1 Peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant. Peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts. <u>Comprendre une interaction entre locuteurs natifs (page 55)</u> A2 Peut généralement identifier le sujet d'une discussion se déroulant en sa présence si l'échange est mené lentement et si l'on articule clairement. B1 Peut généralement suivre les points principaux d'une longue discussion se déroulant en sa présence, à condition que la langue soit standard et clairement articulée. <u>Comprendre en tant qu'auditeur (page 56)</u> B1 Peut suivre un exposé à condition que le sujet soit familier et la présentation directe, simple et clairement structurée. Peut suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée. <u>Comprendre des enregistrements (page 56)</u> A2 Peut comprendre et extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés ayant trait à un sujet courant prévisible, si le débit est lent et la langue clairement articulée. B1 Peut comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée. Peut comprendre les points principaux de documents enregistrés simples, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue relativement articulée.	Tâches - L'élève repère à l'écoute de petits dialogues qui parle à qui, où et de quoi. - L'élève repère et comprend les indications principales (compréhension globale, QCM, vrai/faux, etc.) contenues dans des documents enregistrés (moins d'une minute), tels qu'annonces publicitaires, répondeur, informations radio, commentaires sportifs, présentation d'un film, bulletin météo, faits divers simples, etc. ou à partir de courts extraits d'enregistrements vidéo tels que journal télévisé, sitcom, documentaire, etc. Tâches - L'élève est capable de suivre une conversation en situation réelle ou simulée. - L'élève est capable de répondre aux questions de compréhension plus détaillée ou sélective après avoir entendu (document de deux minutes maximum) un bulletin d'informations, le scénario d'un film, l'interview d'un artiste, un extrait de film ou de feuilleton radiophonique comportant une conversation entre deux personnages, le récit d'un événement. Tâche - L'élève est capable de répondre aux questions permettant de retrouver les points principaux d'un exposé court sur un sujet familier.

Parler		
Items du socle commun	Descripteurs du CECRL	Aides pour l'évaluation
<u>Palier 1</u> Dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts <u>Palier 2</u> Dire de mémoire, de façon expressive, une dizaine de poèmes et de textes en prose	Pas de descripteur disponible	Aides pour l'évaluation En référence aux grilles pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun, l'évaluation est réalisée dans des situations de classe ordinaire, lors de conduite de projets ou dans des activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle repose sur des activités dans tous les domaines où l'oral est sollicité en situation de communication et d'évocation en direction d'un auditoire plus ou moins important (classe, groupes, situations duelles), et plus ou moins connu de l'élève (autre classe, adultes de l'école, visiteurs...). L'évaluation peut être conduite lors d'un travail régulier de récitation de poèmes ou de textes en prose (mémorisation et diction) ou à l'occasion de projets particuliers (récitation de textes choisis par le maître : comptines, textes en prose, poèmes ; moments de poésie : réciter un poème ou un texte en prose de son choix, réciter un poème pris au hasard dans la boîte à poèmes ; projets propres à la classe ou à l'école : spectacles, présentation à d'autres classes ; actions culturelles : Printemps des Poètes...). Les documents d'accompagnement des programmes tels que « Le langage à l'école maternelle » offrent des pistes très intéressantes. L'observation porte sur la capacité à : - mémoriser des textes ; - s'exprimer clairement (voix audible, qualité de l'articulation, prosodie) ; - les interpréter dans leur dimension verbale : intonation, rythme, valeur sonore du discours (prononciation, accentuation, intensité) ; - les interpréter dans leur dimension non verbale : respiration, attitudes, gestuelle. L'item est évalué positivement lorsque l'élève récite, sans erreur et d'une façon suffisamment expressive pour marquer sa compréhension, une dizaine de textes en prose ou de poèmes parmi l'ensemble des textes et poèmes appris.
<u>Palier 1</u> S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié <u>Palier 2</u> S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis	<u>Production orale générale (page 49)</u> A1 Peut produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses. <u>Monologue suivi : décrire l'expérience (page 49)</u> A1 Peut se décrire, décrire ce qu'il/elle fait, ainsi que son lieu d'habitation. A2 Peut décrire les gens, lieux et choses en termes simples. Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement ou d'une activité. Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une simple liste de points. Peut décrire les aspects de son environnement quotidien. Peut décrire des projets et préparatifs, des habitudes et occupations journalières, des activités passées et des expériences personnelles. Peut décrire et comparer brièvement, dans une langue simple, des objets et choses lui appartenant. Peut expliquer en quoi une chose lui plaît ou lui déplaît. B1 Peut faire une description directe et simple de sujets familiers variés. Peut rapporter assez couramment une narration ou une description simples sous forme d'une suite de points. Peut relater en détail ses expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions. Peut relater les détails essentiels d'un événement fortuit. Peut raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film et décrire ses propres réactions. Peut décrire un rêve, un espoir ou une ambition. Peut raconter une histoire.	En référence au CECRL, dans les activités de production orale, l'utilisateur de la langue produit un texte ou énoncé oral qui est reçu par un ou plusieurs auditeurs. Parmi les activités orales on trouve, par exemple, les annonces publiques (renseignements, instructions, etc.), les exposés. Elles peuvent inclure, par exemple, de lire un texte écrit à haute voix, de faire un exposé en suivant des notes ou commenter des données visuelles (diagrammes, dessins, tableaux...), de jouer un rôle qui a été répété, de parler spontanément, de chanter. Pour le palier 1, l'évaluation porte sur la capacité à évoquer des faits ; raconter une histoire entendue ou lue par l'élève, ou par l'enseignant ; décrire un lieu, une expérience, un personnage, un objet ; se situer dans l'espace proche. Pour le palier 2, l'évaluation peut porter sur la capacité à rappeler un événement ; rapporter un récit ; restituer des informations. L'observation porte sur : - la clarté de l'expression ; - la pertinence du propos ; - le vocabulaire employé ; - l'emploi des connecteurs appropriés pour marquer les relations causales et les circonstances temporelles et spatiales ; - la capacité à s'exprimer en situation duelle, en petit groupe ou devant la classe ;

<u>Palier 2</u> Répondre par une phrase complète à l'oral <u>Palier 2</u> Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté <u>Palier 3</u> Formuler clairement un propos simple <u>Palier 3</u> Adapter sa prise de parole à la situation de communication <u>Palier 3</u> Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé	B2 Peut faire une description claire et détaillée d'une gamme étendue de sujets en relation avec son domaine d'intérêt. <u>S'adresser à un auditoire (page 50)</u> A1 Peut lire un texte très bref et répété. A2 Peut faire un bref exposé élémentaire, répété, sur un sujet familier. Peut faire face à un nombre limité de questions simples et directes. B1 Peut faire un exposé simple et direct, préparé, sur un sujet familier, qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps et dans lequel les points importants soient expliqués avec assez de précision. B2 Peut faire un exposé clair, préparé, en avançant des raisons pour ou contre un point de vue particulier et en présentant les avantages et les inconvénients d'options diverses. Peut s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs en faisant souvent preuve d'une aisance et d'une facilité d'expression remarquables. <u>Annonces publiques (page 50)</u> A2 Peut faire de très brèves annonces préparées avec un contenu prévisible et appris de telle sorte qu'elles soient intelligibles pour des auditeurs attentifs. <u>Monologue suivi : argumenter (page 50)</u> B1 Peut développer une argumentation suffisamment bien pour être compris sans difficulté la plupart du temps. Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions. B2 Peut développer une argumentation claire, en élargissant et confirmant ses points de vue par des arguments secondaires et des exemples pertinents. Peut enchaîner des arguments avec logique. Peut développer méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents.	- la capacité à prendre la parole ; - la capacité à respecter les tours de parole et les règles de politesse ; - la capacité à utiliser des niveaux de langue différents et adaptés au contexte ; - la formulation d'une phrase correcte pour répondre ; - la richesse syntaxique, la capacité à prendre en compte les contraintes linguistiques de la question (temporalité, désignation, pronominalisation). L'item est évalué positivement lorsque l'enfant parvient à construire un discours continu même court, en se faisant comprendre, en adaptant son propos aux interlocuteurs et en utilisant le vocabulaire qui convient. À l'oral, pour les élèves qui ne parviennent pas à s'exprimer en grand groupe, l'enseignant proposera le même type de travail en petit groupe et si nécessaire en situation duelle. Pour le palier 3, on évalue : - la capacité à formuler (organiser son propos, aller à l'essentiel), - la capacité à reformuler (reprenre son propre propos sous une autre forme ; reprendre, sans en déformer le sens, le propos d'autrui ; rendre compte de ce que l'on a compris, de ce que l'on a vu, en sélectionnant les informations de façon pertinente). Il convient de favoriser l'expression des élèves (oral, langage parlé complété, mime...), et la transposition orale d'un langage codé (figure géométrique, schéma, image...) ; on peut demander de restituer l'essentiel du cours précédent, d'exposer le résultat de recherche documentaire ou scientifique, le résultat d'une expérimentation... Il importe de favoriser des échanges spontanés, dans des cadres divers (au sein de la classe ou d'un groupe, avec des élèves d'autres classes ou d'autres établissements...), en variant les situations de communication (jeux de rôle, exercices de simulation appelant des transpositions de niveau de langage...). On amène l'élève à construire et présenter un compte rendu ou un exposé, à souligner les articulations du propos, à prendre appui sur des documents iconographiques, en sachant les articuler à l'exposé tout en évitant les redondances. On vise un propos acceptable socialement, dans un niveau de langue (familier, courant, soutenu) correspondant à son ou ses interlocuteurs et selon les effets recherchés.
<u>Palier 1</u> Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication	<u>Interaction orale générale (page 61)</u> A1 Peut répondre à des questions simples et en poser. <u>Conversation (page 62)</u> A1 Peut présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé. Peut demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir. A2 Peut gérer de très courts échanges sociaux mais peut rarement soutenir une conversation de son propre chef. Peut utiliser des formules de politesse simples et courantes pour s'adresser à quelqu'un ou le saluer. Peut faire et accepter une offre, une invitation et des excuses. Peut dire ce qu'il/elle aime ou non. Peut participer à de courtes conversations dans des contextes habituels sur des sujets généraux. B1 Peut suivre une conversation quotidienne si l'interlocuteur s'exprime clairement, bien qu'il lui soit parfois nécessaire de faire répéter certains mots ou expression. Peut soutenir une conversation ou une discussion mais risque d'être quelquefois difficile à suivre lorsqu'il essaie de formuler exactement ce qu'il aimerait dire. Peut réagir à des sentiments tels que la surprise, la joie, la tristesse, la curiosité et l'indifférence et peut les exprimer.	L'évaluation est conduite dans des situations de communication en classe ou de communication réelle. Elle repose sur des activités d'échange, de débat, le petit groupe étant propice au dialogue. Elle peut être conduite dans les situations suivantes : - débat interprétatif sur un texte ; - échanges dans le cadre d'une démarche d'investigation en sciences ; - confrontation de résultats en résolution de problèmes ;

<u>Palier 2</u> Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue <u>Palier 3</u> Participer à un débat, à un échange verbal	B2 Peut s'impliquer dans une conversation d'une certaine longueur sur la plupart des sujets d'intérêt général en y participant réellement, et ce même dans un environnement bruyant. Peut transmettre différents degrés d'émotion et souligner ce qui est important pour lui dans un événement ou une expérience. <u>Discussion informelle (page 63)</u> A2 Peut exprimer son accord ou son désaccord à autrui. Peut discuter simplement de questions quotidiennes si l'on s'adresse directement à lui/elle, clairement et simplement. Peut faire des suggestions et réagir à des propositions. B1 Peut suivre l'essentiel de ce qui se dit autour de lui sur des thèmes généraux, à condition que les interlocuteurs évitent l'usage d'expressions trop idiomatiques et articulent clairement. Peut exprimer sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel comme un film ou de la musique. Peut expliquer pourquoi quelque chose pose problème. Peut commenter brièvement le point de vue d'autrui. Peut faire comprendre ses opinions et réactions pour trouver une solution à un problème ou à des questions pratiques. Peut exprimer poliment ses convictions, ses opinions, son accord et son désaccord. B2 Peut suivre, avec quelque effort, l'essentiel de ce qui se dit dans une conversation à laquelle il/elle ne participe pas mais peut éprouver des difficultés à participer effectivement à une conversation avec plusieurs locuteurs natifs qui ne modifient en rien leur mode d'expression. Peut exprimer et exposer ses opinions dans une discussion et les défendre avec pertinence en fournissant explications, arguments et commentaires. <u>Discussions et réunions formelles (page 64)</u> A2 Peut échanger des informations pertinentes et donner son opinion sur des problèmes pratiques si on le/la sollicite directement à condition d'être aidé(e) pour formuler et de pouvoir faire répéter les points importants. B1 Peut exprimer clairement un point de vue mais a du mal à engager un débat. <u>Coopération à visée fonctionnelle (page 65)</u> A1 Peut comprendre les questions et instructions formulées lentement et soigneusement, ainsi que des indications brèves et simples. Peut demander des objets à autrui et lui en donner. A2 Peut communiquer au cours de simples tâches courantes en utilisant des expressions simples pour avoir des objets et en donner, pour obtenir une information simple et discuter de la suite à donner. B2 Peut comprendre avec sûreté des instructions détaillées. Peut faire avancer le travail en invitant autrui à s'y joindre, à dire ce qu'il pense, etc. Peut esquisser clairement à grands traits une question ou un problème, faire des spéculations sur les causes et les conséquences, et mesurer les avantages et les inconvénients des différentes approches. <u>Echange d'information (page 67)</u> A1 Peut poser des questions personnelles, et répondre au même type de questions. A2 Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et routinière ne demandant qu'un échange d'information simple et direct. Peut répondre à des questions et en poser sur les habitudes et les activités journalières. Peut répondre à des questions sur les loisirs et les activités passées et en poser. Peut donner et suivre des directives et des instructions simples. Peut demander et expliquer son chemin à l'aide d'une carte ou d'un plan. Peut demander et fournir des renseignements personnels. B1 Peut expliquer comment faire quelque chose en donnant des instructions détaillées. Peut résumer – en donnant son opinion – un bref récit, un article, un exposé, une discussion, une interview ou un documentaire et répondre à d'éventuelles questions complémentaires de détail. B2 Peut transmettre avec sûreté une information détaillée. Peut faire la description claire et détaillée d'une démarche. Peut faire la synthèse d'informations et d'arguments issus de sources différentes et en rendre compte.	- échanges sur des productions artistiques, historiques, géographiques, issues de situations d'éducation à la santé et à la sécurité (apprendre à porter secours)... Plus spécifiquement, pour le palier 3 : - confrontation d'hypothèses, de conjectures et de démarches au cours d'un débat ; - joute oratoire ; L'observation porte sur : - le respect des règles d'écoute, de prise de parole et d'échanges ; - la précision et la clarté du propos ; - la capacité à questionner, à demander des explications, à apporter des réponses à des questions posées ; - l'utilisation d'un registre de langue adapté ; - la capacité à réagir en fonction de ce qui a été dit ; - la capacité à tenir compte de son / ses interlocuteur(s) et de s'en faire comprendre ; - la capacité à exprimer un accord ou un désaccord et à justifier son point de vue. L'item est évalué positivement lorsque l'élève parvient à participer aux échanges dans une langue compréhensible en restant dans le sujet, en donnant son point de vue tout en prenant en compte celui des autres.
--	--	--

Lire		
<u>Prérequis</u> Comprendre le principe alphabétique - Lire des mots ne comportant que des syllabes formées de deux lettres (lavabo) - Lire des mots comportant des groupes consonantiques (cartable) - Lire des mots comportant des sons écrits avec deux ou trois lettres (chaise, bureau) Lire une phrase très courte et la comprendre (Il y a deux stylos.)	Les documents d'accompagnement des programmes tels que « Le langage à l'école maternelle » ou « Lire au CP » apporteront une aide précieuse en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture par les ENAF non lecteurs en langue maternelle ou en langue de scolarisation. L'évaluation repose sur des activités de lecture de mots dont la signification a été étudiée préalablement, lors de différentes activités en classe, en compréhension de l'oral et en production orale. La capacité à lire des mots ou de très courtes phrases est évaluée à partir de productions orales (lecture à haute voix) ou à l'écrit : - associer ces mots ou ces phrases à des dessins ou à des photos ; - les illustrer par un dessin ; - cocher, barrer ou entourer ceux qui correspondent à la consigne donnée ; - les mettre en relation avec des illustrations ou avec d'autres mots (verbes et compléments, débuts de phrases et fins de phrases, mots et champs lexicaux...) ; - classer ces mots par thème (les nombres, les couleurs, le matériel scolaire, le mobilier de la classe...) en les copiant dans la colonne qui convient ou en les reliant au mot générique... L'item est évalué positivement lorsque la réussite aux exercices oraux ou écrits montre que l'élève a compris ce qu'il a lu silencieusement et lorsque la lecture orale s'effectue sans erreur.	
Items du socle commun	Descripteurs du CECRL	Aides pour l'évaluation L'évaluation de la compréhension des écrits repose sur des activités de lecture de textes de fiction et de documents divers, en français et dans les autres domaines disciplinaires, ainsi que sur des activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Privilégier les exercices n'induisant pas une production d'écrits, de façon à évaluer seulement la compréhension des écrits. Si ce n'est pas le cas, et que l'on attend des réponses sous forme de phrases, ne pas évaluer la qualité de la production.
<u>Palier 1</u> <i>Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)</i> <i>Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel</i>	<u>Compréhension générale de l'écrit (page 57)</u> A2 Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne. <u>Lire pour s'informer et discuter (page 58)</u> A1 Peut se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel. A2 Peut identifier l'information pertinente sur la plupart des écrits simples rencontrés. <u>Reconnaitre des indices et faire des déductions (page 60)</u> A2 Peut utiliser le sens général d'un texte ou d'un énoncé courts sur des sujets quotidiens concrets pour déduire du contexte le sens probable de mots inconnus.	Lire individuellement un court texte (une lettre, une carte postale, un prospectus, un questionnaire, une comptine, une chanson, une recette, un menu, une liste de courses, un documentaire simple, une affiche, un panneau de signalisation, etc.) et le comprendre globalement. Cette compétence est évaluée lors d'activités de lecture individuelle où l'élève doit réaliser des tâches qui permettent de s'assurer de sa compréhension : - associer l'information prélevée à un symbole ou un dessin ; - illustrer le texte ou compléter un dessin ; - indiquer si une affirmation est vraie ou fausse ; - identifier des mots ou des phrases en les entourant, en les barrant ou en les cochant ; - identifier des dessins ou des photos en les entourant, en les barrant, en les numérotant ; - identifier des dessins ou les éléments d'un dessin en les coloriant comme il l'est écrit ; - compléter un dessin en ajoutant les éléments qui manquent ou dessiner ce qui est demandé ; - prélever des informations ; - répondre à l'oral aux questions posées (seul le contenu doit être évalué, ne pas prendre en compte la qualité de la production). La compétence est évaluée positivement si l'élève effectue correctement les tâches demandées.

<u>Palier 1</u> Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus <u>Palier 2</u> Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte	<u>S'adresser à un auditoire (page 50)</u> A1 Peut lire un texte très bref et répété. <u>Reconnaitre des indices et faire des déductions (page 60)</u> A2 Peut utiliser le sens général d'un texte ou d'un énoncé courts sur des sujets quotidiens concrets pour déduire du contexte le sens probable de mots inconnus. B1 Peut identifier des mots inconnus à l'aide du contexte sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts. Peut, à l'occasion, extrapoler du contexte le sens de mots inconnus et en déduire le sens de la phrase à condition que le sujet en question soit familier. <u>maîtrise du système phonologique (page 92)</u> A2 La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter. B1 La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement. B2 A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.	<u>Palier 1</u> L'évaluation repose sur des situations diverses : - lecture préparée et dialoguée d'un texte littéraire (extraits de contes ou d'albums : <i>Les trois petits cochons</i>, <i>Le petit chaperon rouge</i>, <i>Boucle d'Or...</i>) ; - communication d'informations (texte documentaire ou informatif) ; - partage du plaisir de lire (lire aux autres l'extrait d'un livre qu'on aime...) L'observation porte sur la maîtrise du code, même s'il reste encore des hésitations, l'articulation, la fluidité de la lecture et le respect des marques de ponctuation, l'emploi d'une intonation appropriée pour mettre en valeur les éléments significatifs du texte, la compréhension des auditeurs. L'item est évalué positivement lorsque la lecture à haute voix du texte s'effectue en adoptant un rythme de lecture qui respecte la ponctuation et l'expression. On peut tolérer de légères hésitations et de courtes pauses. <u>Palier 2</u> La capacité à lire un texte est évaluée à partir de productions orales ou écrites : restitution du texte à l'oral ou à l'écrit après une lecture silencieuse, oralisation du texte, réalisation de tâches (reconstituer le texte en mettant en ordre des paragraphes, choisir le titre d'un texte parmi plusieurs propositions, identifier parmi plusieurs résumés celui ou ceux qui correspondent au texte lu, relever et citer des éléments présents dans les textes, pour répondre à la question ou pour justifier sa réponse...) L'observation porte sur la maîtrise du code, la capacité à identifier les éléments significatifs du texte, la capacité à les mettre en valeur par une lecture orale (segmentation, vitesse, intonation, expression, interprétation du texte). L'item est évalué positivement lorsque la réussite aux exercices oraux ou écrits montre que l'élève a compris le texte qu'il a lu silencieusement et lorsque la lecture orale préparée d'un texte de plus de dix lignes s'effectue sans hésitation et de façon expressive.
<u>Palier 1</u> Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse adaptés à son âge et son niveau <u>Palier 2</u> Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge et son niveau	<u>Compréhension générale de l'écrit (page 57)</u> A1 Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire. A2 Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne. Peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent. B1 Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.	<u>Palier 1</u> L'évaluation repose sur des situations d'oralisation d'un extrait, de questionnaire sur les éléments significatifs du texte, de présentation de l'ouvrage (page de couverture, titre, auteur, personnages, événements, chronologie de l'histoire) en utilisant le vocabulaire spécifique de la lecture d'un texte (la couverture, la page, la ligne, l'auteur, le titre, le début, la fin...) L'item est évalué positivement lorsque l'élève rend compte de quelques éléments significatifs du texte lu ou entendu. <u>Palier 2</u> L'évaluation repose notamment sur les situations suivantes : oralisation et/ou mémorisation d'un extrait, traitement de l'œuvre supposant une première analyse (titre, auteur, genre, sentiments exprimés, personnages, événements, situation spatiale ou temporelle), parcours de lecture, défis lecture... L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure de lire des œuvres intégrales de littérature de jeunesse au CM2, d'en présenter les grandes lignes, de faire des liens entre les œuvres rencontrées.

<u>Palier 1</u> Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple <u>Palier 2</u> Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne	<u>Compréhension générale de l'écrit (page 57)</u> A1 Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire. A2 Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne. Peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent. <u>Lire des instructions (page 59)</u> A1 Peut suivre des indications brèves et simples. A2 Peut comprendre un règlement, quand il est rédigé simplement. B1 Peut comprendre le mode d'emploi d'un appareil s'il est direct, non complexe et rédigé clairement.	<u>Palier 1</u> L'évaluation repose sur des activités variées et fréquentes dans toutes les situations de classe, en utilisant les manuels utilisés dans les classes, ou sur des activités spécifiquement conçues pour l'évaluation, de façon à ce que seule la compréhension de la consigne soit évaluée. Elle repose sur la capacité à comprendre une consigne, à effectuer une tâche ou un exercice, à résoudre un problème. L'observation porte sur les procédures utilisées par l'élève (interrogation d'une consigne, d'un énoncé, d'un exercice, ou d'une leçon pour mieux les comprendre, retours au texte pour s'assurer de son respect au cours de la réalisation de la tâche, automatisation de ces procédures). L'item est évalué positivement lorsque l'élève exécute convenablement des consignes simples, données par écrit. <u>Palier 2</u> Comprendre des textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels utilisés dans les classes). L'évaluation peut porter sur la capacité à mettre en œuvre des procédures pour effectuer une tâche ou un exercice, résoudre un problème, restituer une leçon. L'observation porte sur l'engagement dans la tâche, la manière d'interroger une consigne, un énoncé, un exercice, une leçon pour mieux les comprendre, les retours au texte pour s'assurer de son respect au cours de la réalisation de la tâche, l'automatisation de procédures simples. L'item est évalué positivement lorsque la réussite aux exercices proposés montre que l'élève a compris ce qui lui était demandé.
<u>Palier 1</u> Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court <u>Palier 2</u> Dégager le thème d'un texte <u>Palier 3</u> Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu	<u>Lire pour s'informer et discuter (page 58)</u> A1 Peut se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel. <u>Reconnaitre des indices et faire des déductions (page 60)</u> A2 Peut utiliser le sens général d'un texte ou d'un énoncé courts sur des sujets quotidiens concrets pour déduire du contexte le sens probable de mots inconnus. <u>Traiter un texte (page 77)</u> B1 Peut collationner des éléments d'information issus de sources diverses et les résumer pour quelqu'un d'autre. B2 Peut résumer un large éventail de textes factuels et de fiction en commentant et en critiquant les points de vue opposés et les thèmes principaux. Peut résumer des extraits de nouvelles (information), d'entretiens ou de documentaires.	<u>Palier 1</u> L'évaluation repose sur la capacité de l'élève, à l'oral comme à l'écrit à identifier de quoi parle le texte (la ou les grandes questions abordées, la trame de l'histoire, les relations entre les personnages...) en identifiant par exemple l'illustration pertinente du texte ou d'un paragraphe d'un texte. L'observation porte sur les choix effectués pour rendre compte du texte lu (mots, expressions, attribution de titres, résumés) et l'utilisation de retours au texte pour valider des propositions. L'item est évalué positivement lorsque l'élève parvient à identifier le sens global d'un texte court ou d'un paragraphe. <u>Palier 2</u> L'évaluation porte sur la capacité, à l'oral comme à l'écrit à identifier de quoi parle le texte (la ou les grandes questions abordées, l'objet de la description, la trame de l'histoire, les relations entre les personnages...), à identifier les éléments significatifs par rapport à une thématique présente dans le texte. L'item est évalué positivement lorsque l'élève parvient à identifier le sens global d'un texte. <u>Palier 3</u> Identifier le genre et la provenance d'un texte, ce dont il parle, ce qu'il dit, la situation de communication. L'item est évalué positivement lorsque l'élève parvient à dégager l'essentiel d'un texte lu.

<u>Palier 1</u> Lire silencieusement un texte et manifester sa compréhension <u>Palier 3</u> Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés	<u>Lire pour s’orienter (page 58)</u> A2 Peut trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples. Peut localiser une information spécifique dans une liste et isoler l’information recherchée. <u>Traiter un texte (page 77)</u> B1 Peut paraphraser simplement de courts passages écrits en utilisant les mots et le plan du texte. <u>Compréhension générale de l’écrit (page 57)</u> A1 Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire. A2 Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne. Peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent. B1 Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.	<u>Palier 1</u> L’évaluation porte sur la capacité à identifier les personnages dont on parle, les lieux, la chronologie, à prendre en compte des éléments grammaticaux simples du texte (substituts, reprises anaphoriques...), à mettre en relation des éléments du texte (causalité, temporalité...). L’item est évalué positivement lorsque l’élève parvient à témoigner sa compréhension du texte à travers les exercices qui lui sont proposés : compléter un dessin en ajoutant les éléments qui manquent ou dessiner ce qui est demandé, mettre dans l’ordre chronologique des événements, relever dans un texte toutes les désignations d’un personnage (pronoms, noms, groupes nominaux), repérer dans un texte la valeur des pronoms en les coloriant différemment en fonction des personnes ou des objets qu’ils représentent, renseigner une fiche avec des informations extraites d’un document, compléter un tableau à double entrée avec des informations extraites de documents, indiquer les réponses en cochant des cases d’un tableau à double entrée, répondre à des questions semi-ouvertes par un mot ou un groupe de mots présents dans un document (date, lieu, prix, quantité, prénom...), compléter avec les mots qui sont proposés un texte dont certains mots ont été effacés, reconstituer un itinéraire en le traçant sur une carte ou un plan, mettre en relation des écrits (mots ou groupes de mots, phrases, paragraphes, textes, messages, verso de cartes postales...) avec des illustrations (symboles, dessins, photos, cartes météorologiques, recto de cartes postales...). <u>Palier 3</u> Faire lire à voix haute un texte littéraire, scientifique ou technique pour juger de la compréhension de son sens et de sa structure. Faire construire une figure, un diagramme, un schéma... à partir des informations données par un texte. Faire illustrer un texte par l’iconographie, la musique, le schéma, la figure appropriés.
<u>Palier 2</u> Repérer dans un texte des informations explicites	<u>Lire pour s’informer et discuter (page 58)</u> A2 Peut identifier l’information pertinente sur la plupart des écrits simples rencontrés. <u>Lire pour s’orienter (page 58)</u> A2 Peut trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples. Peut localiser une information spécifique dans une liste et isoler l’information recherchée. B1 Peut parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée. Peut trouver et comprendre l’information pertinente dans des écrits quotidiens.	L’évaluation porte sur la capacité à prélever des informations directement accessibles dans un document écrit : - renseigner une fiche avec des informations extraites d’un document ; - compléter un tableau à double entrée avec des informations extraites de documents ; - indiquer les réponses en cochant des cases d’un tableau à double entrée ; - répondre à des questions semi-ouvertes par un mot ou un groupe de mots présents dans un document (date, lieu, prix, quantité, prénom...) ; - répondre à des affirmations par « V », « F » ou « ? » ; - repérer les informations demandées en les entourant ou en les coloriant ; - relever et citer des éléments présents dans les textes, pour répondre à la question ou pour justifier sa réponse. L’observation porte sur les stratégies de repérage utilisées (balayage du texte, recherche de mots clés) et sur les informations apportées à l’oral ou à l’écrit par l’élève. L’item est évalué positivement lorsque l’élève parvient à apporter les informations avec exactitude.

<u>Palier 2</u> Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia) <i>Lire un document numérique</i>	<u>Lire pour s’orienter (page 58)</u> A2 Peut trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples. Peut localiser une information spécifique dans une liste et isoler l’information recherchée. B1 Peut parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée et peut réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents afin d’accomplir une tâche spécifique. Peut trouver et comprendre l’information pertinente dans des écrits quotidiens. <u>Traiter un texte (page 77)</u> B1 Peut collationner des éléments d’information issus de sources diverses et les résumer pour quelqu’un d’autre.	L’évaluation porte sur la capacité en un temps donné à sélectionner les ouvrages et les supports appropriés selon l’objet de la recherche (livres, encyclopédies, dictionnaires, supports multimédia, documents authentiques...), à utiliser à bon escient un catalogue, un fichier bibliographique adapté, sous forme papier ou en format numérique, à choisir les parties les mieux adaptées à la recherche (utiliser le paratexte d’un ouvrage : chapitres, sommaire, index ; utiliser un moteur de recherche en choisissant un ou plusieurs mots clés). L’observation porte sur les procédures mises en œuvre par l’élève, sur l’adéquation du résultat de sa recherche à la question initiale (trouver une information ponctuelle, rassembler une documentation, présenter une information organisée...). L’item est évalué positivement lorsque l’élève parvient à trouver des éléments pertinents.
<u>Palier 2</u> Inférer des informations nouvelles (implicites) <u>Palier 3</u> Repérer des informations dans un texte à partir de ses éléments explicites et des éléments implicites nécessaires	<u>Compréhension générale de l’écrit (page 57)</u> B1 Peut lire des textes factuels avec un niveau satisfaisant de compréhension. B2 Peut lire avec un grand degré d’autonomie en adaptant le mode de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.	<u>Palier 2</u> Proposer aux élèves des textes « résistants ». L’évaluation porte sur la capacité à mettre en relation les informations du texte entre elles et à mobiliser des connaissances culturelles ou appartenant à des domaines disciplinaires. L’observation porte sur la capacité à mettre en relation plusieurs informations explicitement contenues dans le texte pour en déduire une information nouvelle, à questionner le texte (organisation syntaxique, orthographique et grammaticale : reprises anaphoriques, connecteurs logiques, mots de liaison, marques des relations spatiales et temporelles), à apporter des références, des connaissances et des informations complémentaires. L’item est évalué positivement lorsque l’élève parvient à élaborer une interprétation cohérente et pertinente par rapport aux éléments du texte. <u>Palier 3</u> Pratiquer un questionnement ouvert ou guidé : faire repérer dans un texte littéraire ou documentaire les indications de lieu, de temps, les acteurs et les actions, amener l’élève à distinguer dans un énoncé les données, les hypothèses, les consignes..., faire relever toutes les désignations (reprises nominales ou pronominales) d’un même référent (personnage, animal, objet, concept...), faire reconstituer, à partir des marques temporelles (temps verbaux, adverbes de temps) la chronologie d’un protocole expérimental, d’un compte rendu scientifique, d’un cahier des charges, d’un récit...

<u>Palier 2</u> Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre <u>Palier 3</u> Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire	<u>Reconnaitre des indices et faire des déductions (page 60)</u> A2 Peut utiliser le sens général d'un texte ou d'un énoncé courts sur des sujets quotidiens concrets pour déduire du contexte le sens probable de mots inconnus. B1 Peut identifier des mots inconnus à l'aide du contexte sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts. Peut, à l'occasion, extrapoler du contexte le sens de mots inconnus et en déduire le sens de la phrase à condition que le sujet en question soit familier. <u>L'exécution / La réception (4.5.2.2. page 74)</u> La compréhension, notamment de textes écrits, peut être facilitée par l'utilisation convenable d'aides parmi lesquelles les usuels tels que dictionnaires ou grammaires. <u>Lire pour s'informer et discuter (page 58)</u> B2 Peut obtenir renseignements, idées et opinions de sources hautement spécialisées dans son domaine. Peut comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension.	<u>Palier 2</u> L'évaluation porte sur la capacité à analyser des éléments grammaticaux (valeur des connecteurs spatiaux temporels, valeur des temps, utilisation et interprétation de la ponctuation, indications sémantiques données par les déterminants...), à s'appuyer sur les caractéristiques fonctionnelles du texte, à identifier les points de cohérence d'un texte (chronologie d'une histoire, logique d'un raisonnement, expression du point de vue, représentation d'un espace). L'observation porte sur l'engagement dans un questionnement par rapport au texte, sur les stratégies mises en place pour réfléchir sur un texte, sur la capacité à transférer ses connaissances sur le fonctionnement des textes pour en comprendre de nouveaux. L'item est évalué positivement lorsque l'élève parvient à accéder à une compréhension du texte à travers sa propre expertise. <u>Palier 3</u> Faire mobiliser des connaissances extérieures au texte pour en comprendre le sens. Faire déduire des informations à partir d'un tableau de données. Faire analyser les éléments signifiants d'une figure. Faire décrypter le sens d'une image. Faire retrouver la succession chronologique d'événements ou l'enchaînement logique de propositions. Faire remettre dans l'ordre les fragments d'un texte narratif ou explicatif, les étapes d'un protocole ou d'un raisonnement. Faire identifier le sens d'un mot en ayant recours au dictionnaire (papier ou numérique). Faire rechercher et vérifier des informations dans des encyclopédies, des revues, des documents numériques... <u>Dans les disciplines scientifiques</u> : faire repérer ce qui est un fait établi et ce qui est à démontrer, faire identifier le lexique et la syntaxe spécifiques à la discipline. <u>Lexique</u> : faire identifier le sens d'un mot inconnu en s'aidant du contexte, faire spécifier le sens d'un terme polysémique dans son contexte d'emploi, enrichir le lexique (synonymie, réseaux sémantiques, termes spécifiques et catégories génériques). <u>Grammaire et orthographe</u> : faire repérer les accords en genre et en nombre, les modes et temps verbaux, les connecteurs spatio-temporels et logiques, les reprises nominales et pronominales...
<u>Palier 3</u> Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi	<u>Compréhension générale de l'écrit (page 57)</u> B2 Peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. <u>maîtrise du système phonologique (page 92)</u> A2 La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter. B1 La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement. B2 A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.	Lecture silencieuse <u>Lecture linéaire</u> : faire découvrir sans consigne ni objectif particulier la totalité d'un texte documentaire ou littéraire. <u>Lecture hiérarchisée</u> : faire parcourir avec des consignes et des objectifs précis tout ou partie d'un texte documentaire ou littéraire. Apprendre à l'élève à mettre en relation des documents de nature différente, dans les différentes disciplines et à repérer les passages essentiels. En français, relever les passages permettant de caractériser un personnage. En sciences, repérer les informations utiles, éliminer les données superflues. Faire lire à partir de marques d'organisation (titres, sous-titres, intertitres, paragraphes, typographie ...). Circuler du texte à l'image et au schéma. Lecture à haute voix <u>Lire pour soi</u> : oraliser un écrit pour se l'approprier. Faire oraliser des symboles et des conventions spécifiques d'écriture : lecture des fractions, des exposants, des chiffres romains, des abréviations... <u>Lire pour autrui</u> : lire de façon claire, fluide, expressive afin de se faire entendre et comprendre. Après une lecture silencieuse, un découpage du texte, une explication approfondie, faire lire à voix haute en mettant en relief les points essentiels.

Ecrire		
Prérequis Maitriser le geste graphique et le sens de l'écriture cursive	<u>S'exercer à écrire</u> : reproduire des gestes amples dans l'espace, reproduire des tracés avec différents outils (pinceau, craie, feutre...) sur un plan vertical puis sur un plan horizontal, pratiquer des exercices de graphisme, en suivant la progression et la démarche usuellement proposées aux élèves de l'école maternelle, écrire en contrôlant la tenue de l'outil, la position de son corps et celle du support, reproduire des lettres en suivant un modèle dynamique tout en respectant l'horizontalité des tracés, la taille des lettres et leur position entre les interlignes, reproduire des mots écrits en cursive en veillant à l'enchaînement des lettres...	
Items du socle commun	Descripteurs du CECRL	Aides pour l'évaluation L'évaluation peut être conduite dans le cadre d'activités quotidiennes d'écriture manuscrite ou numérique lors d'exercices de copie (leçons, poèmes, textes) à partir de divers supports (tableau, manuels scolaires, fiches, livres...), lors des corrections ou en situation de dictées. Elle est conduite dans des contextes variés (travail individuel ou de groupe) et lors d'activités spécifiquement conçues.
<u>Palier 1</u> Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée <u>Palier 2</u> Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée <u>Palier 3</u> Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée	<u>Traiter un texte (page 77)</u> A1 Peut copier des textes courts en script ou en écriture lisible. Peut copier des mots isolés et des textes courts imprimés normalement. <u>Maitrise de l'orthographe (page 93)</u> A1 Peut copier de courtes expressions utilisées régulièrement et des mots familiers, par exemple des signaux ou consignes simples, le nom des objets quotidiens, le nom des magasins. A2 Peut copier de courtes expressions sur des sujets courants, par exemple les indications pour aller quelque part.	<u>Palier 1</u> L'évaluation porte sur la capacité à copier lisiblement un texte court en prose ou un poème dans un temps donné en respectant l'orthographe, la ponctuation, les majuscules et la mise en page du texte copié. <u>Palier 2</u> L'évaluation peut aussi être conduite dans le cadre de l'utilisation d'outils numériques (compétence 4). Dans ce cas, elle pourra porter sur la mise en page, le choix de la police... <u>Palier 3</u> L'évaluation porte sur la capacité à reproduire toute forme de document, en respectant l'orthographe, la typographie et la disposition d'origine. L'élève doit être notamment capable de copier le texte avec exactitude, d'utiliser les TIC pour reproduire un document comportant textes, images, schémas, tableaux... et d'utiliser un vérificateur orthographique.
<u>Palier 1</u> Renseigner un questionnaire	<u>Notes, messages et formulaires (page 69)</u> A1 Peut écrire chiffres et dates, nom, nationalité, adresse, âge, date de naissance ou d'arrivée dans le pays...	<i>L'élève doit être capable de donner les informations adéquates, en respectant l'orthographe des mots utilisés.</i> <i>Exemples de tâches :</i> - inscription à un voyage, un spectacle, un club sportif ; - renseignement d'une fiche administrative.
<u>Palier 1</u> Produire de manière autonome quelques phrases	<u>Production écrite générale (page 51)</u> A1 Peut écrire des expressions et phrases simples isolées. A2 Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».	<i>Cette compétence est évaluée dans le cadre d'une activité de classe (description d'une photo, jeu du portrait...), d'une courte rédaction sur un thème dont le vocabulaire est connu.</i> <i>L'élève doit être capable de produire des phrases compréhensibles, en mobilisant ses connaissances et en respectant l'orthographe et la ponctuation.</i>

<u>Palier 1</u> Écrire un message simple	<u>Correspondance (page 69)</u> A1 Peut écrire une carte postale simple et brève. A2 Peut écrire une lettre personnelle très simple pour exprimer remerciements ou excuses. <u>Notes, messages et formulaires (page 69)</u> A2 Peut prendre un message bref et simple à condition de pouvoir faire répéter et reformuler. Peut écrire une note ou un message simple et bref, concernant des nécessités immédiates.	<i>L'évaluation est conduite dans le cadre d'un échange virtuel ou réel. L'élève doit être capable de respecter la forme épistolaire (courriel, carte postale, lettre...) en s'appuyant sur des modèles et en mobilisant ses connaissances.</i> <i>Exemples de tâches : adresser un courriel avec des questions simples, rédiger un courriel pour proposer une activité, une date, une heure, répondre à un message reçu (acceptation, refus), écrire une lettre.</i> <i>L'évaluation porte sur la capacité à produire un texte compréhensible, en mobilisant le lexique et les structures adéquats, en respectant une présentation appropriée, l'orthographe et la ponctuation.</i>
<u>Palier 1</u> Écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes <u>Palier 2</u> Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire <u>Palier 3</u> Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire	<u>Production écrite générale (page 51)</u> A2 Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ». B1 Peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. B2 Peut écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. <u>Écriture créative (page 52)</u> A2 Peut écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles. Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles. Peut écrire une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, ses conditions de vie... Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples. B1 Peut écrire des descriptions détaillées simples et directes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt. Peut faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé. Peut écrire la description d'un événement, un voyage récent, réel ou imaginé. Peut raconter une histoire. B2 Peut écrire des descriptions élaborées d'événements et d'expériences réels ou imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un texte articulé et en respectant les règles du genre en question. Peut écrire des descriptions claires et détaillées sur une variété de sujets en rapport avec son domaine d'intérêt. Peut écrire une critique de film, de livre ou de pièce de théâtre.	<u>Palier 1</u> L'évaluation porte sur la capacité à écrire (ou poursuivre) un texte de cinq à dix lignes de manière autonome. L'élève doit être notamment capable de : - produire un récit cohérent (événements ou étapes du récit clairement articulés, respect de la temporalité) ; - structurer sa production en fonction du type de texte (description, récit, lettre, compte-rendu...) ; - utiliser le lexique à bon escient, notamment celui travaillé en classe ; - construire des phrases correctes (phrases identifiables, usage des mots de liaison et enchaînement des phrases, respect de la ponctuation élémentaire). <u>Palier 2</u> L'évaluation porte sur la capacité à écrire (ou poursuivre) un récit d'une quinzaine de lignes, un compte-rendu dans toutes les disciplines ou un texte poétique sur la base d'une ou plusieurs consignes. Les compétences attendues sont les mêmes qu'au palier 1. <u>Palier 3</u> L'élève doit être capable de : - écrire lisiblement à la main de façon à être lu et compris par le destinataire ; - écrire à l'aide d'un outil informatique ; - utiliser un lexique et une mise en page adaptés au type de texte produit et au destinataire ; - écrire dans une langue correcte et compréhensible.

<u>Palier 2</u> Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit <u>Palier 3</u> Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données	<u>Production écrite générale (page 51)</u> A1 Peut écrire des expressions et phrases simples isolées. A2 Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ». B1 Peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujet variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. <u>Interaction écrite générale (page 68)</u> A1 Peut demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels détaillés. A2 Peut écrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats. B1 Peut apporter de l'information sur des sujets abstraits et concrets, contrôler l'information, poser des questions sur un problème ou l'exposer assez précisément. Peut écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat.	<u>Palier 2</u> L'évaluation est conduite à partir des écrits des élèves dans tous les domaines d'enseignement, dans toutes les situations de classe. L'évaluation porte sur la capacité à répondre par une phrase complète et grammaticalement correcte, de façon cohérente et explicite et avec un niveau de langue adapté. <u>Palier 3</u> L'évaluation porte sur la capacité à répondre à une question par un énoncé complet, construit et pertinent, à tenir compte des consignes d'écriture données, à structurer sa réponse (maîtriser les reprises nominales ou pronominales, l'organisation chronologique et l'enchaînement logique, segmenter le texte en phrases et en paragraphes), à maîtriser le langage propre à chaque discipline (employer un lexique et une syntaxe appropriés, utiliser le sens précis d'un terme polysémique...). Dans les disciplines scientifiques, faire rédiger des hypothèses, conjectures, argumentations, comptes rendus d'investigation ou de résolution de problèmes. Dans les disciplines littéraires, faire écrire régulièrement rédactions, résumés, comptes rendus, argumentations.
<u>Palier 1</u> Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court <u>Palier 2</u> Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire <u>Palier 3</u> Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte	<u>Planification (page 53)</u> A2 Peut tirer de son répertoire une série d'expressions appropriées et les préparer en se les répétant. B1 Peut prévoir et préparer la façon de communiquer les points importants qu'il/elle veut transmettre en exploitant toutes les ressources disponibles et en limitant le message aux moyens d'expression qu'il/elle trouve ou dont il/elle se souvient. <u>Contrôle et correction (page 54)</u> B1 Peut corriger les confusions de temps ou d'expressions qui ont conduit à un malentendu à condition que l'interlocuteur indique qu'il y a un problème. Peut se faire confirmer la correction d'une forme utilisée. B2 Peut généralement corriger lapsus et erreurs après en avoir pris conscience ou s'ils ont débouché sur un malentendu. Peut relever ses erreurs habituelles et surveiller consciemment son discours afin de les corriger.	<u>Palier 1</u> L'élève doit être capable d'utiliser ses connaissances orthographiques ou grammaticales et les outils mis à sa disposition (manuels, dictionnaires, répertoires...) pour écrire sans erreur des phrases ou un court texte, préparés ou non dans des situations diverses (réécriture, production d'écrits...), relire sa production, la corriger ou l'améliorer de façon autonome en fonction des indications données par le professeur. <u>Palier 2</u> L'élève doit également être capable d'utiliser le vocabulaire acquis pour rédiger (prise de notes, production écrite, réécriture, etc.) et pour corriger et améliorer ses productions (articulation des temps, respect de l'orthographe lexicale et grammaticale, ponctuation, cohérence du texte). <u>Palier 3</u> L'évaluation porte sur la capacité à vérifier la cohérence de son texte. L'élève doit être capable : - d'ordonner les éléments d'un texte sur un axe chronologique ; - d'articuler les étapes d'une démarche, d'un raisonnement, d'une démonstration, de travailler sur les brouillons et/ou les écrits intermédiaires ; - de relire et corriger une production écrite, d'analyser ses erreurs, d'utiliser un correcteur orthographique, de recourir au dictionnaire pour employer le mot juste.

<u>Palier 3</u> Connaître et pratiquer diverses formes d’expression à visée littéraire	<u>Écriture créative (page 52)</u> B1 Peut raconter une histoire. Peut écrire la description d’un évènement, un voyage récent, réel ou imaginé. Peut faire le compte-rendu d’expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé. B2 Peut écrire des descriptions élaborées d’évènements et d’expériences réels ou imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un texte articulé et en respectant les règles du genre en question. Peut écrire une critique (film, livre ou pièce de théâtre).	<u>Palier 3</u> L’évaluation porte sur la capacité de l’élève à mettre en œuvre, individuellement ou en groupe des pratiques écrites (écriture d’invention notamment) en lien avec les textes étudiés, ou des pratiques orales (récitation, théâtre).
---	---	--

Phonologie		
Items Les items liés à la maîtrise du système phonologique n'apparaissent ni dans le socle commun ni dans les programmes de 2008, mais ils sont détaillés dans les bulletins officiels présentant les programmes des langues vivantes étrangères.	Descripteurs du CECRL	Aide pour l'évaluation L'évaluation est réalisée dans des situations de classe ordinaire, lors de conduite de projets ou dans des activités spécialement conçues pour l'évaluation. Elle repose principalement sur des activités dans tous les domaines où l'oral est sollicité en situation de communication et d'évocation, mais elle peut aussi être évaluée lors de productions d'écrits spontanées ou dirigées : ainsi la maîtrise du principe des élisions lorsqu'apparaissent (ou non) des formes telles que <i>*la école</i> ou <i>*je écoute</i> , ou la maîtrise des liaisons lorsqu'apparaissent (ou non) des formes telles que <i>*un enfant</i> ou <i>* les zoiseaux</i> . Les documents d'accompagnement des programmes tels que « Le langage à l'école maternelle » ou « Lire au CP » apporteront une aide précieuse.
Percevoir les phonèmes spécifiques au français	Pas de descripteur disponible	Observer si l'élève est capable de percevoir les phonèmes spécifiques au français : - travail collectif ou individuel, oral puis écrit (QCM) sur les oppositions consonantiques ou vocaliques pertinentes (en fonction de la langue première) : p/b ; b/v ; d//t ; z/j ; k/g ; u/ou ; i/u ; etc. - travail avec des logiciels spécialisés conçus pour les élèves de cycle 2, qui permettent à chaque élève de travailler intensément sur ses besoins spécifiques et à l'enseignant d'évaluer facilement et avec fiabilité les capacités de chacun.
Reproduire les phonèmes spécifiques	Pas de descripteur disponible	Observer si l'élève est capable de reproduire les phonèmes spécifiques : - exercices ciblés de reproduction de mots comportant des phonèmes proches et des groupes consonantiques (cartable, stylo) en enregistrant la production (MP3 ou autre moyen) ; - restitution correcte (lecture, récitation, chant) de chansons, comptines, virelangues, poésies...
Percevoir le schéma intonatif	Pas de descripteur disponible	Observer si l'élève est capable de différencier grâce à l'intonation une phrase déclarative d'une phrase interrogative ou exclamative, voire injonctive.
Prononcer correctement avec un débit et une intonation adaptée	<u>Maitrise du système phonologique (page 92)</u> A1 La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur. A2 La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter. B1 La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.	Observer si l'élève est capable notamment de : - maîtriser le principe des élisions (l'armoire, j'écoute, etc.) - maîtriser le principe des liaisons (trois enfants) - maîtriser les enchaînements vocaliques (tu es à Tahiti) et consonantiques (il habite à Paris) - respecter les groupes rythmiques et l'accentuation (les gares sont dessinées / les garçons dessinaient)

Vocabulaire		
Items du socle commun	Descripteurs du CECRL	Aides pour l'évaluation En référence aux grilles pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun, l'évaluation repose sur des activités d'acquisition du vocabulaire en situation habituelle de classe dans tous les domaines d'enseignement ainsi que lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle se conduit également dans le cadre de l'utilisation d'un dictionnaire numérique et dans l'utilisation des outils de la classe.
<u>Palier 1</u> Commencer à utiliser l'ordre alphabétique <u>Palier 2</u> Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique	Pas de descripteur disponible	Elle porte sur la capacité à : – connaître les principes d'organisation d'un dictionnaire adapté au niveau de classe ; – utiliser l'ordre alphabétique pour ranger des mots ; prendre appui sur ses connaissances de l'ordre alphabétique pour retrouver aisément un mot dans le dictionnaire ; – utiliser le dictionnaire pour vérifier l'orthographe et le sens des mots ; – se servir des codes utilisés dans les articles du dictionnaire (présentation, abréviations...) ; – utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot en lecture, comprendre un mot dans un contexte donné ; – vérifier sa nature, son orthographe ou son niveau de langue ; – proposer des définitions. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est en mesure de ranger des mots selon l'ordre alphabétique, d'utiliser l'ordre alphabétique pour chercher un mot dans le dictionnaire, et d'utiliser avec aisance le dictionnaire pour rechercher un mot, vérifier son sens, son orthographe ou son niveau de langue.
<u>Palier 1</u> Utiliser des mots précis pour s'exprimer <u>Palier 1</u> Donner des synonymes <u>Palier 1</u> Trouver un mot de sens opposé	<u>Etendue linguistique générale (page 87)</u> A1 Possède un choix élémentaire d'expressions simples pour les informations sur soi et les besoins de type courant. A2 Peut produire de brèves expressions courantes afin de répondre à des besoins simples de type concret : détails personnels, routines quotidiennes, désirs et besoins, demandes d'information. Possède un répertoire limité de courtes expressions mémorisées couvrant les premières nécessités vitales des situations prévisibles ; des ruptures fréquentes et des malentendus surviennent dans les situations imprévues. Possède un répertoire de langue élémentaire qui lui permet de se débrouiller dans des situations courantes au contenu prévisible, bien qu'il lui faille généralement chercher ses mots et trouver un compromis par rapport à ses intentions de communication. B1 Possède suffisamment de moyens linguistiques pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et même parfois à des difficultés de formulation.	En référence au CECRL, la compétence lexicale se définit comme la connaissance et la capacité à utiliser le vocabulaire d'une langue, qui se compose d'éléments lexicaux et d'éléments grammaticaux. Elle s'inscrit dans des « contextes externes d'usage » (voir page 43 du CECRL). L'évaluation repose sur des activités d'acquisition du vocabulaire dans tous les domaines d'enseignement ainsi que lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation. Elle peut être conduite à partir de lectures de textes littéraires, documentaires, d'exercices de vocabulaire (associer des mots et des illustrations, renseigner des grilles de mots croisés dans lesquelles les définitions sont remplacées par des dessins, colorier en respectant la consigne, définir un mot nouveau en utilisant le terme générique adéquat, trier des mots en catégorisant, proposer le terme générique correspondant à une liste de mots, repérer les intrus, ajouter les précisions spécifiques à l'objet défini...). L'évaluation porte sur la capacité à : - classer des mots selon des catégories sémantiques larges ; - mémoriser et restituer quotidiennement des mots nouveaux ; - utiliser à bon escient les mots étudiés, à l'oral comme à l'écrit : reconnaître, comprendre un certain nombre de mots correspondant au lexique de la vie quotidienne et au vocabulaire plus spécifique des activités scolaires (actes du

<u>Palier 1</u> Regrouper des mots par familles <u>Palier 2</u> Maîtriser quelques relations de sens entre les mots <u>Palier 2</u> Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots <u>Palier 2</u> Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient	<u>Etendue du vocabulaire (page 88)</u> A1 Possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières. A2 Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires. Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins primordiaux. Possède un vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers. B1 Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le cadre scolaire, les voyages et l'actualité. B2 Possède une bonne gamme de vocabulaire pour les sujets relatifs à son domaine et les sujets les plus généraux. Peut varier sa formulation pour éviter de répétitions fréquentes, mais des lacunes lexicales peuvent encore provoquer des hésitations et l'usage de périphrases. <u>Maîtrise du vocabulaire (page 89)</u> A2 Possède un répertoire restreint ayant trait à des besoins quotidiens concrets. B1 Montre une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe. B2 L'exactitude du vocabulaire est généralement élevée bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.	quotidien, activités scolaires, temps, espace, expression des sentiments, noms de personnes, de choses, d'animaux, de végétaux...) ; - mettre en relation les mots entre eux (relations de sens, antonymie) ; - comprendre que des synonymes peuvent relever de niveaux de langue différents ; - avoir recours à des synonymes pour reformuler le sens d'un texte, d'une expression. - comprendre la relation entre des mots qui appartiennent à une même famille ; - prendre appui sur la morphologie des mots pour les regrouper par famille ; - constituer des listes de mots de même famille à partir d'un mot donné ; - trier des mots et les regrouper par famille ; - mettre en relation les mots entre eux : relations de sens (synonymie, antonymie, ensemble de mots relatifs à un thème, à un domaine), relations de sonorités (homophonie) ; - comprendre que les mots ne sont pas des unités isolées mais prennent leur signification dans le contexte de la phrase ; - définir un mot connu en utilisant un terme générique ; - distinguer grâce au contexte le sens propre et le sens figuré d'un mot, d'une expression. - mettre en relation la forme et le sens des mots ; - reconnaître les préfixes et suffixes et connaître leur valeur. L'item est évalué positivement lorsque l'élève identifie le sens des mots étudiés, fournit des mots ou expressions de sens proche ou opposé, utilise avec pertinence des mots nouveaux à l'oral et à l'écrit, ou lorsqu'il est en mesure : - de donner des synonymes ou de s'en servir pour reformuler le sens d'une expression à l'oral ou à l'écrit ; - de donner un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou un nom ; - de regrouper des mots par famille et d'identifier ce qui les distingue du point de vue du sens ; - de relever les mots d'un même domaine ; - de préciser dans son contexte le sens d'un mot inconnu et de le distinguer d'autres sens possibles ; - lorsque l'élève peut prendre appui sur la construction de quelques mots pour en comprendre le sens.
---	--	--

Grammaire		
Items du socle commun	Descripteurs du CECRL	Aides pour l'évaluation La grammaire est abordée en situation, pour répondre à des besoins de compréhension ou d'expression. La phase de réflexion sur la langue (phase cognitive) suit la phase communicative, l'élève manipule les faits de langue (lexique, grammaire) avant de réfléchir à leur fonctionnement.
<u>Palier 1</u> Identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel (sujet)	Pas de descripteur disponible	<u>Palier 1</u> L'évaluation est conduite en situation de lecture compréhension, en orthographe, en production d'écrits dans les différents domaines d'enseignement. Travailler dans le même temps sur la place dans le groupe nominal de l'adjectif et du déterminant, ainsi que sur la place dans la phrase du verbe ou du pronom personnel ; L'évaluation porte sur les capacités à : - identifier les phrases d'un texte (formes affirmative / négative, type interrogatif) ; - distinguer les principales classes des mots selon leur nature (les verbes, les noms, les articles, les pronoms personnels (forme sujet), les adjectifs qualificatifs ; - utiliser d'autres classes de mots (déterminants, adverbe) ; - repérer les fonctions dans une phrase simple où l'ordre syntaxique sujet / verbe est respecté ; - placer correctement dans la phrase les différents éléments. <u>Palier 2</u> L'évaluation est conduite en situation de lecture compréhension. Elle porte sur la capacité à : - distinguer, selon leur nature, les mots des classes déjà connues : les pronoms (possessifs, démonstratifs, interrogatifs et relatifs), les mots de liaison (conjonction de coordination, adverbes ou locutions adverbiales exprimant le temps, le lieu, la cause et la conséquence), les prépositions ; - connaître la distinction entre article défini et article indéfini ; - reconnaître la forme élidée et les formes contractées de l'article défini ; - reconnaître et utiliser les degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif).
<u>Palier 1</u> Repérer le verbe d'une phrase et son sujet	Pas de descripteur disponible	<u>Palier 1</u> L'évaluation est conduite en situation de lecture compréhension, en orthographe, en production d'écrits dans les différents domaines d'enseignement. L'évaluation porte sur la capacité à : - repérer le verbe, comprendre qu'il se conjugue et que sa terminaison varie en fonction du sujet et du temps ; - repérer le sujet qu'il soit nom propre, groupe nominal ou pronom ; - exercer la règle de l'accord du verbe (ordre sujet / verbe). <u>Palier 2</u> L'évaluation est conduite lors de séances spécifiques d'enseignement de la grammaire, dans le cadre des activités en lecture compréhension et dans les différents domaines disciplinaires. L'évaluation porte sur la capacité à : - connaître le rôle que joue le mot ou le groupe de mots dans la phrase ; - identifier les différentes fonctions et les relations de dépendance entre les termes dans une phrase ; - comprendre la distinction entre compléments essentiels/d'objet et compléments circonstanciels (manipulations et compréhension de la notion de circonstance) ; - comprendre la notion de groupe nominal : l'adjectif qualificatif épithète, le complément de nom et la proposition relative comme enrichissement du nom ; - reconnaître les pronoms compléments, qu'ils soient placés avant ou après le verbe

<u>Palier 1</u> Distinguer le présent du futur et du passé <u>Palier 1</u> Conjuguer les verbes du 1^{er} groupe, être et avoir, au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ; conjuguer les verbes faire, aller, dire, venir, au présent de l'indicatif <u>Palier 2</u> Conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient	<u>Correction grammaticale (page 90)</u> A1 A un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. A2 Peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair. B1 En règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. Des erreurs peuvent se produire mais le sens général reste clair. B2 A un bon contrôle grammatical ; des bévues occasionnelles, des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques peuvent encore se produire mais elles sont rares et peuvent souvent être corrigées rétrospectivement.	<u>Palier 1</u> L'évaluation est conduite lors de séances spécifiques d'enseignement de la grammaire, en production d'écrits et dans les différents domaines d'enseignement. Elle porte sur la capacité à : - identifier le présent, le futur, l'imparfait et le passé composé en s'appuyant sur la forme conjuguée des verbes et la connaissance du vocabulaire relatif à la compréhension des temps de conjugaison ; - repérer dans un texte simple, des temps simples et des temps composés, comprendre leurs règles de formation ; - percevoir la valeur des temps verbaux (action en train de se faire, achèvement d'une action, action à venir) ; - transposer dans le temps voulu des phrases simples à l'oral et à l'écrit. <u>Palier 1</u> L'évaluation est conduite lors de séances spécifiques d'enseignement de la grammaire et plus particulièrement pour la conjugaison. L'évaluation porte sur la capacité à : - comprendre qu'un verbe se conjugue, et que les modifications portent sur les terminaisons et / ou sur le radical ; - trouver l'infinitif d'un verbe ; - identifier le présent, le futur, l'imparfait et le passé composé des verbes du premier groupe ; - automatiser l'écriture des formes conjuguées des verbes (verbes du 1^{er} groupe, être et avoir, au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ; verbes faire, aller, dire, venir, au présent de l'indicatif). - Savoir placer le verbe dans des phrases de type et de forme variés. <u>Palier 2</u> L'évaluation est conduite lors de séances d'enseignement de la grammaire, plus particulièrement en conjugaison, en situation de production d'écrits. Elle porte sur la capacité à : - utiliser la concordance des temps verbaux pour marquer l'antériorité d'un fait passé par rapport à un autre ou d'un fait futur par rapport à un autre ; - automatiser l'écriture des formes conjuguées des verbes des 1^{er} et 2^e groupes, des verbes du 3^e groupe indiqués dans les programmes (aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir) ; - conjuguer correctement les auxiliaires être et avoir ; - conjuguer correctement les verbes non étudiés en s'appuyant sur les régularités des verbes connus.
--	--	---

Le terme de grammaire recouvre au moins deux acceptions distinctes et complémentaires : il désigne à la fois le système qui régit une langue, c'est-à-dire les règles implicites que l'on met en œuvre en s'exprimant dans cette langue et qui, intériorisées, sous-tendent les pratiques langagières, et une "grammaire-description", qui résulte d'une activité de réflexion, fondée sur des observations et des analyses minutieuses : la grammaire, discipline d'enseignement, renvoie à cette dernière acception. Elle concerne l'ensemble des faits de langue qui, faisant système, permettent de s'exprimer à l'oral ou à l'écrit, de comprendre un propos oral ou écrit, qu'ils relèvent du champ du lexique, de la morphosyntaxe, de la syntaxe ou de l'orthographe.

Les programmes de l'école maternelle et des documents d'accompagnement tels que « Le langage à l'école maternelle » proposent ainsi des activités complémentaires à celles indiquées dans les programmes de l'école élémentaire, et ce, quel que soit l'âge des élèves.

Orthographe		
Items du socle commun	Descripteurs du CECRL	Aides pour l'évaluation
<u>Palier 1</u> Écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres	<u>Maitrise de l'orthographe (page 93)</u> A2 Ecrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral.	L'évaluation est conduite lors de séances spécifiques d'orthographe ainsi que dans le cadre des activités habituelles de classe, en situation d'exercice ou de production d'écrits dans les différentes disciplines. Varier les activités : écriture de mots à partir d'étiquettes-syllabes, dictée de mots ou de phrases, mots croisés illustrés dans lesquels les définitions sont remplacées par des dessins, production d'écrits... Utiliser le plus souvent possible les mots étudiés en classe et dont la signification est connue des élèves. L'item est évalué positivement lorsque les mots dictés sont correctement orthographiés.
<u>Palier 1</u> Écrire sans erreur des mots mémorisés <u>Palier 2</u> Maîtriser l'orthographe lexicale	<u>Maitrise de l'orthographe (page 93)</u> A2 Ecrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral. B1 L'orthographe, la ponctuation et la mise en page sont assez justes pour être suivies facilement le plus souvent. B2 L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent subir l'influence de la langue maternelle.	<u>Palier 1</u> Orthographier sans erreur les mots les plus fréquemment rencontrés ainsi que les mots outils appris en classe. L'item est évalué positivement lorsque les mots dictés sont correctement orthographiés. <u>Palier 2</u> L'observation porte sur la capacité à respecter les correspondances graphie-phonie, à respecter la valeur des lettres en fonction des règles étudiées, à orthographier les mots les plus fréquents, à appliquer les règles d'orthographe et connaître les régularités dans l'écriture des mots, à respecter la convention de la coupe syllabique à la ligne. L'item est évalué positivement lorsque les mots dictés sont correctement orthographiés et que les élèves appliquent les règles de façon automatique, dans des situations nombreuses et variées.
<u>Palier 1</u> Orthographier correctement des formes conjuguées ; respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal <u>Palier 2</u> Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire	<u>Maitrise de l'orthographe (page 93)</u> A2 Ecrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral. B1 L'orthographe, la ponctuation et la mise en page sont assez justes pour être suivies facilement le plus souvent. B2 L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent subir l'influence de la langue maternelle.	<u>Palier 1</u> Varier les situations de production d'écrits (écriture de phrases sous la dictée, production de phrases simples en suivant un modèle, production de phrases simples correspondant à son intention d'écriture, production de courts textes personnels ou répondant à une consigne...), ainsi que la nature des textes. L'observation porte sur la capacité à repérer et réaliser les chaînes d'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal, à marquer l'accord du verbe et du sujet dans des phrases où l'ordre syntaxique régulier est respecté, à orthographier les verbes aux temps étudiés, à s'appuyer sur des automatismes et des régularités, à utiliser tous les instruments permettant de réviser l'orthographe d'une phrase. L'item est évalué positivement lorsque les accords dans le groupe nominal et le groupe verbal sont correctement réalisés et que les formes verbales connues sont correctement orthographiées. <u>Palier 2</u> Varier la nature des textes dictés ou produits (récit, lettre, poésie, compte rendu, résumé...), de façon à faire varier les temps et les modes des verbes, le vocabulaire utilisé, les points grammaticaux. L'observation porte, en plus des capacités énumérées au palier 1, sur la capacité à orthographier les mots du lexique courant, à distinguer les principaux homophones grammaticaux, à utiliser tous les instruments permettant de réviser l'orthographe d'un texte. L'item est évalué positivement lorsque les mots d'usage courant et les mots invariables fréquents sont correctement orthographiés, les accords dans le groupe nominal et le groupe verbal correctement réalisés.

<u>Palier 2</u> Maîtriser l'orthographe grammaticale	<u>Maitrise de l'orthographe (page 93)</u> B1 L'orthographe, la ponctuation et la mise en page sont assez justes pour être suivies facilement le plus souvent. B2 L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent subir l'influence de la langue maternelle.	Varier la nature des textes dictés ou produits, de façon à faire varier les temps et les modes des verbes, les points grammaticaux. Faire varier les personnes de façon à faire varier les marques d'accord. Faire identifier qui parle ou de qui on parle en justifiant ses propositions par des éléments orthographiques relevés dans le texte. L'observation porte sur la capacité à orthographier correctement les homophones grammaticaux, à maîtriser les règles des accords dans le groupe nominal et dans le groupe verbal, à décliner sans erreurs les marques du pluriel, à accorder correctement les participes passés construits avec <i>être</i> (non compris les verbes pronominaux) et avec <i>avoir</i> (cas du complément d'objet placé après le verbe), à orthographier correctement les verbes étudiés aux temps étudiés. L'item est évalué positivement lorsque les règles d'accord dans le groupe nominal et dans le groupe verbal sont appliquées quasi automatiquement et que les principaux homophones grammaticaux sont correctement orthographiés ainsi que les formes des verbes aux temps étudiés.
---	--	---

OUTIL « ELEVE »

Ecouter (compréhension de l'oral)

Items du socle commun		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes	Palier 1	A1 - A2					
Comprendre les consignes de classe	Palier 1	A1 - A2 - B1					
Suivre des instructions courtes et simples							
Comprendre un message oral pour réaliser une tâche	Palier 2						
Comprendre les points essentiels d'un message oral (information)	Palier 2	A2 - B1					
Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, récit, exposé)	Palier 3						

Parler

Items du socle commun		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts	Palier 1	A1 - A2 - B1					
Dire de mémoire, de façon expressive, une dizaine de poèmes et de textes en prose	Palier 2	A2 - B1					
S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié	Palier 1	A2 - B1					
S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis	Palier 2	A2 - B1 - B2					
Répondre par une phrase complète à l'oral	Palier 2	A1 - A2 - B1					
Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté	Palier 2	A2 - B1 - B2					
Formuler clairement un propos simple	Palier 3	A2 - B1					
Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication	Palier 1	A2 - B1 - B2					
Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue	Palier 2	B1 - B2					
Participer à un débat, à un échange verbal	Palier 3	B1 - B2					
Adapter sa prise de parole à la situation de communication	Palier 3	B1					
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé	Palier 3	B1					

Lire							
Prérequis		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Lire des mots ne comportant que des syllabes formées de deux lettres (lavabo)		A1.1					
Lire des mots comportant des groupes consonantiques (cartable)							
Lire des mots comportant des sons écrits avec deux ou trois lettres (chaise, bureau)							
Lire une phrase très courte et la comprendre							
Items du socle commun		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
<i>Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)</i> <i>Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel</i>		A1- A2					
Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus		Palier 1	A1 - A2 - B1 - B2				
Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte		Palier 2					
Lire seul et écouter lire des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse adaptés à son âge et à son niveau		Palier 1 Palier 2	A1 - A2 - B1				
Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple		Palier 1	A1 - A2 - B1				
Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne		Palier 2					
Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court		Palier 1	A1 - A2 - B1 - B2				
Dégager le thème d'un texte		Palier 2					
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu		Palier 3					
Lire silencieusement un texte et manifester sa compréhension		Palier 1	A1 - A2 - B1				
Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés		Palier 3					
Repérer dans un texte des informations explicites		Palier 2	A2 - B1				
Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia) <i>Lire un document numérique</i>			A2 - B1				
Inférer des informations nouvelles (implicites)		Palier 2	B1 - B2				
Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires		Palier 3					
Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre		Palier 2	A2 - B1 - B2				
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire		Palier 3					

Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi	Palier 3	A2 - B1 - B2					
--	----------	--------------	--	--	--	--	--

Ecrire							
Prérequis		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Maîtriser le geste graphique et le sens de l'écriture cursive		A1.1					
Items du socle commun		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée	Palier 1	A1 - A2					
Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée	Palier 2						
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée	Palier 3						
Renseigner un questionnaire	Palier 1	A1					
Produire de manière autonome quelques phrases	Palier 1	A1 - A2					
Écrire un message simple	Palier 1	A1 - A2					
Écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes	Palier 1	A2 - B1 - B2					
Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire.	Palier 2						
Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire	Palier 3						
Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit	Palier 2	A1 - A2 - B1					
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données	Palier 3						
Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court	Palier 1	A2 - B1 - B2					
Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire	Palier 2						
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte	Palier 3						
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire	Palier 3	B1 - B2					

Phonologie						
Items	Niveaux du CECRL	Périodes				
		1	2	3	4	5
Percevoir les phonèmes spécifiques au français	A1 - A2					
Reproduire les phonèmes spécifiques	A1 - A2					
Percevoir le schéma intonatif	A1 - A2 - B1					
Prononcer correctement avec un débit et une intonation adaptée	A1 - A2 - B1					

Vocabulaire							
Items du socle commun		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Commencer à utiliser l’ordre alphabétique	Palier 1	A1 - A2					
Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique	Palier 2	A1 - A2 - B1					
Donner des synonymes	Palier 1	A1 - A2 - B1 - B2					
Trouver un mot de sens opposé							
Regrouper des mots par familles	Palier 1	A2 - B1 - B2					
Utiliser des mots précis pour s’exprimer		B1 - B2					
Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient	Palier 2	A1 - A2 - B1 - B2					
Maîtriser quelques relations de sens entre les mots	Palier 2	B1 - B2					
Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots							

Grammaire							
Items du socle commun		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel (sujet)	Palier 1	A1 - A2					
Distinguer les mots selon leur nature	Palier 2						
Repérer le verbe d'une phrase et son sujet	Palier 1	A1 - A2					
Identifier les fonctions des mots dans la phrase	Palier 2						
Distinguer le présent du futur et du passé	Palier 1	A1 - A2					

Conjuguer les verbes du 1er groupe, être et avoir, au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ; conjuguer les verbes faire, aller, dire, venir, au présent de l'indicatif	Palier 1	A1 - A2 - B1					
Conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient	Palier 2						

Orthographe							
Items du socle commun		Niveaux du CECRL	Périodes				
			1	2	3	4	5
Écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres	Palier 1	A2					
Écrire sans erreur des mots mémorisés	Palier 1	A2 - B1 - B2					
Maîtriser l'orthographe lexicale	Palier 2						
Orthographier correctement des formes conjuguées ; respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal	Palier 1	A2 - B1 - B2					
Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire	Palier 2						
Maîtriser l'orthographe grammaticale	Palier 2	B1 - B2					